



Garde a vue , droit non respecter par les policier

Par **zaza59**, le **04/10/2013** à **01:10**

Bonjour

j'ai été placé en garde a vue cette semaine pour des fait de vol a l'etalage
mes droit n'on pas été respecté , ma voiture a été fouiller sans l'accord de l'opj et sans ma
presence , mais surtout , j'ai demander a faire prévenir le père de mon fils , il a été prevenu 1h
avant la fin de ma garde a vue soit 18h apres ma mise au geole , dnce e plus des articles
acheter (ticket de caisse fourni) ne m'on pas été rendu
quelles sont les recours possible ?

Merci d'avance a tous ceux qui prendront le temps de me repondre!

(merci de ne pas juger , personne ne connais ma situation alors les " t'avais cas pas voler"
vous pouvez vous les garder ;))

cordialement